

Communiqué sur le projet de loi 59

Monsieur le premier ministre Legault, nous sommes plus que déçus, désappointés et insatisfaits du projet de loi 59

Rouyn-Noranda, lundi 5 avril 2021- L'association des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue appuie l'UTTAM qui a dernièrement demandé le retrait du projet de loi 59 via un communiqué le 1^{er} avril. Nous nous joignons à elle pour demander à notre tour au gouvernement de retirer son projet de loi 59 qui a vu le jour en pleine pandémie et l'on craint fortement qu'il soit adopté aussi en pleine pandémie pour faciliter son ancrage en catimini au sein de la CNÉSST qui refuse déjà l'accès à plusieurs personnes non syndiquées.

Ce projet qui a été étudié de fond en comble par des personnes hautement qualifiées ne promet aucunement une modernisation des deux lois fondamentales en matière de prévention et d'indemnisation, mais plutôt une démolition qui constitue une atteinte et un grave manque de considération pour les victimes de lésions professionnelles.

Il est grand temps que certains des députés qui ont été élus et qui sont du même avis que nous ; puissent vous dissuader de faire demi-tour sur ce chemin fermé, il n'y a rien dans ce projet qui encouragerait sa continuité. Il se peut bien aussi que la majorité des députés ne soient au courant de rien et se font manipulés par manque de connaissance et d'informations. Laissez-moi vous dire chers député(e)s qui siègent à l'Assemblée nationale, cette lettre est pour vous aussi. Le projet de loi 59, s'il vient à être adopté, il n'apportera avec lui que misère (dramas familiaux, suicides et augmentation fulgurante des morts) pour les quarante prochaines années.

Si votre premier ministre semble être fier de son projet de loi et du gros gain que cela va lui apporter, réveillez-le pendant qu'il est encore temps. Nous l'avons élu pour être un bon chef de parti qui mène la population vers de meilleurs projets, pas des projets qui détruiront des vies, des familles et ruineront toute une société. Nous réclamons donc nous aussi une vraie modernisation qui accompagne et protège les travailleurs et travailleuses du Québec en leur permettant d'être simplement indemnisés lorsqu'ils subissent un accident ou une maladie professionnelle sans leur imposer des critères inatteignables et des conditions restrictives et sans cœur.

L'ATTAAT lève donc sa voix haut et fort pour parler au nom de toutes les travailleuses et les travailleurs du Québec, sachez que nous ne sommes pas des numéros qu'on peut remplacer, tuer et jeter sans scrupule, nous sommes des hommes et des femmes du 21^e siècle libres, éveillés et conscients que toute cette parodie qui prévoit des milliards de dollars d'économies sur le dos des victimes de lésions professionnelles constituera uniquement une avancée pour vos amis, les patrons dont vous faisiez vous-même partie il n'y a pas si longtemps de cela.

Prenez conscience de cela, c'est le but de cette lettre adressée à tous ceux qui dirigent le Québec et soyez conscients des conséquences que ce projet de loi 59 aura sur tout le monde y compris vous-mêmes. Laissez votre ego de côté, reconnaissez que le projet de loi 59 est un pur désastre et ordonnez son annulation voire même sa destruction. Nous méritons de vivre avec dignité dans le respect de nos droits et de nos libertés. Ce faisant, nous voulons une vraie réforme qui protège tous les travailleuses et travailleurs du Québec.

Merci Monsieur le premier Ministre.

www.attaat.org/ L'Association des Travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT)